FICHE MÉTIER

version du 29/04/2024

Plafonneur-façadier (H/F)

La finition des murs, plafonds et façades est un élément indispensable à tout immeuble, qu'il soit professionnel ou d'habitation.

Si l'embellissement et la restauration de plafonds et de façades t'intéresse, le métier de plafonneur-façadier s'offre à toi.

En tant que plafonneur-façadier, tu réaliseras toutes sortes de travaux qui consisteront à enduire, construire et revêtir des murs, des plafonds et des façades isolantes avec du matériel naturel ou synthétique. Tu seras également amené à refaire et à restaurer des bâtiments, à l'intérieur et à l'extérieur.

Au quotidien, ton travail sera facilité par l'utilisation de machines, par la qualité des plâtres et par l'utilisation d'échafaudages métalliques.

Si tu choisis d'exercer cette activité, tu pourras travailler tant dans des grandes que dans des petites entreprises de construction. Le lieu de ton travail pourra être un bâtiment neuf ou un bâtiment en rénovation.

ACTIVITÉS ET TÂCHES

- Appliquer des revêtements sur plafonds et murs moyennant enduits et plaques en plâtre et en matières synthétiques
- Confectionner des cloisons de séparation, des faux plafonds, des chapes en plâtre et autres produits
- Exécuter des profilés étirés
- Restaurer des travaux
- Appliquer des revêtements sur murs moyennant enduits intérieurs et extérieurs composés de matériaux minéraux et synthétiques

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

FICHE MÉTIER

Plafonneur-façadier (H/F)

- Confectionner des façades isolantes thermiques
- Confectionner des corniches profilées et des patrons
- Monter des éléments de façades préfabriqués de tous genres
- Confectionner des formes de moulage, des copies coulées, des modèles réduits architecturaux et topographiques
- Confectionner et restaurer des enduits teintés pour l'intérieur d'églises, de bâtiments représentatifs et de monuments historiques
- Nettoyer des façades par eaux pressurisées et autres procédés
- Monter des échafaudages
- Concevoir et exécuter des traitements en surface de constructions et d'éléments de construction à l'aide de produits à enduire en couleurs
- Concevoir et exécuter des traitements en surface d'églises, d'ouvrages architecturaux représentatifs ainsi que des travaux d'entretien de monuments
- Peindre des objets en métal, bois, verre et en matières synthétiques
- Poser des papiers-peints, des revêtements isolants et des objets d'ornements décoratifs et autres
- Exécuter des peintures ignifuges
- Réparer des travaux de vitrage

QUALITÉS ET PROFIL

- Être en bonne santé
- Disposer d'une forte constitution physique
- Ne pas avoir le vertige
- Avoir le sens de la combination des couleurs et du compartimentage
- Savoir interpréter des plans

FORMATION

Les diplômes préparant à la profession sont le DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) et le CCP (Certificat de Capacité Professionnelle).

FORMATION CCP

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

FICHE MÉTIER

Plafonneur-façadier (H/F)

Conditions d'admission:

- être âgé de 15 ans au moins au 1er septembre de l'année en cours ;
- avoir réussi au moins 18 modules en classe de 5e P (de préparation) ou avoir fréquenté une classe IPDM. La formation menant au CCP s'étend sur trois ans. Elle est organisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante ».

La formation se déroule d'une part dans une entreprise (formation pratique) et d'autre part dans un lycée technique (formation théorique) suivant les horaires et programmes prévus par un règlement grand-ducal.

Après l'obtention du certificat CCP, il est admis en classe de 3^{e} de la formation menant au DAP dans la même profession. Il est donc possible d'entamer cette formation dans le cadre de l'apprentissage pour adultes.

FORMATION DAP

Les conditions d'accès minimales à la formation menant au DAP dans ce métier sont une 5e AD (d'adaptation) ou 45 modules en classe de 5e P (de préparation) et un avis favorable de la part du conseil de classe (décision de promotion).

La formation menant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) dans cette profession s'étend sur 3 années. Elle est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante » :

- se déroule donc d'une part dans une entreprise (formation pratique) et
- d'autre part dans un lycée technique (formation théorique).

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

Plafonneur-façadier (H/F)

FORMATION

INDEMNITÉS D'APPRENTISSAGE (INDICE 944.43)

L'apprenti touche mensuellement une indemnité d'apprentissage de son patron formateur.

Règlement grand-ducal du 21 juillet 2023

1. déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle
2. fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social (INDICE 944.43)

FORMATIONS QUI MÈNENT AU DIPLÔME D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (DAP)	
Brut:	Mensuel
Avant projet intégré intermédiaire:	1049.64 €
Après projet intégré intermédiaire:	1574.36 €

FORMATIONS QUI MÈNENT AU DIPLÔME DE CAPACITÉ PROFESSIONELLE (CCP)	
Brut:	Mensuel
1ère année:	839.69 €
2ème année:	1049.64 €
3ème année:	1259.59 €

Scanner le code QR pour voir le métier en ligne

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu